

Réforme bancaire : les œillères de Péresse

La ministre du budget raille la proposition du PS de séparer les activités de dépôt des banques des activités d'investissement. En oubliant que plusieurs pays y réfléchissent aussi !

INTOX

A droite, c'est entendu. Le PS est à côté de la plaque, n'a pas pris la mesure de l'ampleur de la crise et propose des solutions inefficaces. L'UMP a même consacré une convention à débiter le projet socialiste.

Sur Radio classique, jeudi 13 octobre, Valérie Pécresse s'était autorisée un petit tour de chauffe :

«Quand il parle de la crise, le PS nous assène des fausses solutions miracles qui résoudraient tous les problèmes : il faut séparer les activités de banques d'investissement et les activités de dépôt.»

Guillaume Durand la coupe : *«Martine Aubry dit qu'Obama l'a fait et que Sarkozy non.»*

«Mais non, poursuit Pécresse, les Etats-Unis viennent de revenir là-dessus. Ce sont des fausses solutions miracle.»

DESINTOX

Le projet 2012 du Parti socialiste prévoit effectivement de séparer les activités de dépôt des banques des activités d'investissement. Hollande a fait sien cet élément du programme, s'y engageant notamment dans sa réponse à Arnaud Montebourg entre les deux tours de la primaire. Il s'agit d'éviter que l'activité de dépôt (collecte des dépôts et de l'épargne des particuliers et financement de l'économie via des prêts) ne pâtit des pertes des activités d'investissement en cas de crise. L'idée est aussi d'éviter que la garantie des Etats sur les activités de dépôt ne vienne cautionner les activités de trading des banques.

Les Etats-Unis ont fait un petit pas dans cette direction l'année dernière. La loi Dodd-Frank, adoptée en juillet 2010 et visant à répondre à la crise financière, comporte un dispositif (dit «règle Volcker», du nom d'un ancien président de la Réserve fédérale) préconisant d'interdire aux banques de spéculer «en compte propre» (spéculation non mandatée par un tiers). Il ne s'agit pas de scinder les établissements bancaires (comme le propose le PS), mais d'isoler un certain nombre d'activités à risques en les parquant dans des filiales spécialisées. Ce texte, qui doit être finalisé en juillet 2012 (les banques auront jusqu'à 2014 pour s'y conformer), est actuellement en débat. Soutenu par les autorités de régulation américaines, il est dénoncé par le lobby bancaire, qui estime qu'il est difficilement applicable et met en garde contre les pertes financières qu'il va entraîner pour les banques.

Valérie Pécresse peut arguer qu'il y a une différence entre les préconisations du PS et le dispositif américain, mais rien ne justifie d'affirmer comme elle le fait que les Etats-Unis «*viennent de revenir*» sur leur dispositif. Surtout, l'argument de la ministre, qui consiste à présenter la proposition socialiste comme une lubie du seul PS français, tombe d'autant plus à plat que ce débat rencontre aujourd'hui un vif écho de l'autre côté de la Manche.

Mandaté par le gouvernement, l'économiste John Vickers a présenté mi-septembre un vaste projet de réforme du secteur bancaire britannique, préconisant précisément de scinder les activités bancaires purement financières des activités de dépôt. Ces dernières seraient isolées (dotées d'un conseil d'administration propre) et soumises à des exigences drastiques en matière de fonds propre, afin d'être protégées des tumultes de la crise et d'être seules à bénéficier des garanties de la puissance publique. Le ministre britannique des Finances a exprimé son intention de faire adopter le texte (que les banques devraient appliquer à l'horizon 2019) le plus rapidement possible.

Lors de la présentation du rapport, les membres de la commission britannique ont fait valoir que leur travail avait été suivi de près par la Commission de Bruxelles. Preuve que ce débat, contrairement à ce que tente de faire croire Valérie Pécresse, dépasse aujourd'hui très largement la rue de Solferino.